

Cote du document: EB 2020/131/R.X/Add.1  
Point de l'ordre du jour: X  
Date: 22 octobre 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **État d'Érythrée**

### **Projet de développement agricole intégré**

#### **Additif**

Conseil d'administration — Cent trente et unième session  
Rome, 7-9 décembre 2020

---

Pour: **Approbation**

## Projet de développement agricole intégré

### Additif

L'attention du Conseil d'administration est appelée sur les ajouts et modifications ci-après apportés au rapport du Président sur le Projet de développement agricole intégré (EB 2020/131/R.X). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras et le texte barré correspond aux suppressions.

Page iv, Résumé du financement

Montant du prêt du FIDA:	<b>5,25 millions de DTS (équivalent approximativement à 7,40 millions d'USD)</b>
Montant du don du FIDA au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette:	<b>21,10 millions de DTS (équivalent approximativement à 29,65 millions d'USD)</b>

Page 13, paragraphe 54, la recommandation est modifiée comme suit:

"Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État d'Érythrée un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de ~~vingt-neuf millions six cent cinquante mille dollars des États-Unis (29 650 000 USD)~~ **vingt et un millions cent mille droits de tirage spéciaux (21 100 000 DTS)**, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à l'État d'Érythrée un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de ~~sept millions quatre cent mille dollars des États-Unis (7 400 000 USD)~~ **cinq millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (5 250 000 DTS)**, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport."